



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 105713

Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les difficultés rencontrées depuis ces dernières années par le marché agricole. Ces difficultés s'expliquent notamment par des spéculations boursières importantes qui ont un effet néfaste tant sur les exploitations agricoles, où l'emploi et la production sont fragilisés, que sur les ménages qui voient le prix des produits de base augmenter de manière conséquente. Aussi, il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées, tant au niveau international que national, pour juguler ces spéculations boursières, et plus largement pour rétablir l'équilibre agricole.

Texte de la réponse

La volatilité des prix des matières premières agricoles sur les marchés entraîne des difficultés pour les producteurs comme pour les consommateurs. Elle résulte à la fois des réalités physiques du marché et de prises de position sur les marchés à terme, dont certaines relèvent de comportements spéculatifs. Les marchés de dérivés de matières premières agricoles connaissent des changements structurels majeurs depuis la fin des années 1990 avec un fort développement des volumes de transactions et l'arrivée de nouveaux acteurs qui considèrent ces marchés comme une nouvelle classe d'actifs. Ainsi, la priorité donnée par la présidence française du G 20 à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières est plus que jamais d'actualité. La France a proposé que le sujet de la volatilité des prix des matières premières agricoles soit traité dans le cadre d'une réunion des ministres de l'agriculture du G 20. Cette réunion, qui sera organisée les 22 et 23 juin prochains, permettra d'analyser les causes de la volatilité des prix et de chercher des solutions pour y remédier et en limiter les effets, tant pour les agriculteurs des pays développés que pour ceux des pays en développement. Son objectif est de proposer un plan d'action pour le sommet des chefs d'État prévu les 3 et 4 novembre 2011. La présidence française a proposé d'examiner les axes suivants, qui font actuellement l'objet de discussions et d'échanges entre les membres du G 20 : améliorer la transparence et l'intégrité des marchés physiques afin de prévenir les soudaines variations de prix ; améliorer la coordination internationale en cas de crise sur les marchés agricoles ; améliorer la couverture du risque « prix » et le fonctionnement des marchés financiers pour qu'ils jouent efficacement leur rôle de couverture ; favoriser le développement durable de la production agricole sur le long terme. Afin d'alimenter le débat, les organisations internationales mandatées dans le « Plan d'action développement » de Séoul (FAO, OCDE, Banque mondiale, OMC, FMI, CNUCED, FIDA, PAM) ont fourni un prérapport sur ces questions mi-mars et rendront leur rapport définitif courant juin. Les travaux concernant le fonctionnement des marchés financiers sont menés en collaboration étroite avec la filière « finances » qui traite de l'ensemble des marchés financiers des matières premières (énergie, métaux...).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105713

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3795

Réponse publiée le : 28 juin 2011, page 6860